

Document généré le mercredi 18 juin 2025 à 10:12

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	18/06/25	18/06/25			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale					
JOUE	Intégrale					

Service : CPJ**Référents : Sandrine GALLET****Classification CPV :**Principale : **45212200** - Travaux de construction d'installations sportives

AVIS D'ATTRIBUTION

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012



Objet du marché	Travaux pour la création d'un complexe sportif sur le site de l'hippodrome Saint Gervais sur la Commune de L'Isle-sur-la-Sorgue Phase 1 - Tennis extérieurs (3 lots).
Référence acheteur	AO25-01
Nature du marché	Travaux
Procédure	Procédure ouverte
Code CPV principal	45212200 - Travaux de construction d'installations sportives
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 50 % : Valeur technique de l'offre 10 % : Performance en matière de protection de l'environnement 40 % : Prix
Procédures de recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères CS 88010 30941 Nîmes - Cedex 09 Tél : 0466273700 - Fax : 0466362786 greffe.ta-nimes@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative : Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du

marché et avant la signature du marché
Référé suspension : à introduire avant la signature du marché
Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution
Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)
Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **783799.9 €**

Lot 1 : Terrassement - VRD

Date d'attribution : 17/03/25

Nombre d'offres reçues : 4

Marché n° : AO25-01-01 - **MIDI TRAVAUX** 4900 CHE DES CHATEAUX 84300 Montant HT : **279 049,00 €**
CAVAILLON

Le titulaire est une PME : OUI

Lot 2 : Infrastructures sportives

Date d'attribution : 17/03/25

Nombre d'offres reçues : 4

Marché n° : AO25-01-02 - **LAQUET TENNIS** 643 RTE DE BEAUREPAIRE Montant HT : **454 753,50 €**
26210 LAPEYROUSE-MORNAY

Le titulaire est une PME : OUI

Lot 3 : Eclairage sportif

Date d'attribution : 18/03/25

Nombre d'offres reçues : 9

Marché n° : AO25-01-03 - **CITEOS AVIGNON** 13 AV DU COMPAGNONNAGE Montant HT : **49 997,30 €**
84000 AVIGNON

Le titulaire est une PME : NON

Renseignements complémentaires

Appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Le marché prend effet à sa date de notification et s'achève à l'expiration de la garantie de parfait achèvement.

Le délai global pour l'exécution de l'ensemble des prestations de cette opération est estimé à 4 mois et 1 semaine à compter de la notification de l'ordre de Service (OS) de démarrage des prestations, période de préparation incluse.

La période de préparation est d'une durée de 4 semaines à compter du 21 mars 2025 (date prévisionnelle) et la durée d'exécution des travaux est fixée à 3 mois et une semaine (cf. planning prévisionnel fourni au DCE).

Pour le lot n°1 Terrassement - VRD, le titulaire est un groupement conjoint solidaire :

MIDI TRAVAUX SAS (MANDATAIRE)

ATEA TP (CO-TRAITANT)

Pour le lot n°2 Infrastructures sportives, le titulaire est l'entreprise **LAQUET TENNIS**

Pour le lot n°3 Eclairage sportif, le titulaire est l'entreprise **CITEOS AVIGNON**

Envoi le 18/06/25 à la publication